

*Laboratoire d'analyses vétérinaires
Section d'analyses biologiques*

VADEMECUM

2025



Édition du 6 juin 2025



Table des matières

I.	Introduction	3
II.	Coordonnées.....	4
III.	Prestations du laboratoire.....	5
A.	Bovins.....	5
B.	Volaille	6
C.	Équidés et suidés	6
D.	Ovins	6
IV.	Analyses non effectuées par le laboratoire	7
V.	Matériel de prélèvement et demandes d'analyses	8
A.	Matériel de prélèvement	8
B.	Demandes d'analyses.....	9
VI.	Envoi du matériel d'analyse.....	9
VII.	Réception des échantillons pour analyse	10
VIII.	Transmission des résultats.....	10
IX.	Sous-traitance	10
X.	Facturation des analyses.....	11
XI.	Conservation des échantillons.....	11
XII.	Archivage	11
XIII.	Réclamations	11
XIV.	Bases légales.....	11
XV.	Abréviations	12

I. Introduction

Le laboratoire d'analyses vétérinaires fait partie de la section « analyses biologiques » au sein du Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV) du canton de Neuchâtel.

Il est agréé par l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV) comme laboratoire de diagnostic des épizooties et des zoonoses (maladies transmissibles de l'animal à l'homme) en Suisse.

De ce fait, le laboratoire peut réaliser des analyses effectuées dans le cadre des programmes de surveillance ou des mesures de lutte édictés par la Confédération et le vétérinaire cantonal ainsi que de l'élucidation des cas de suspicion clinique. De plus, il met à disposition ses compétences analytiques afin de répondre aux demandes privées.

Par ailleurs, le laboratoire suit les exigences fixées aux art. 312 et suivants de l'Ordonnance sur les épizooties (OFE) et est accrédité selon la norme ISO/IEC (Organisation internationale de normalisation/Commission électrotechnique internationale) 17025 (n° d'accréditation : STS 0160).

Dans le cadre de la collaboration intercantonale, les prélèvements vétérinaires effectués dans le canton du Jura sont majoritairement analysés dans le laboratoire d'analyses vétérinaires de Neuchâtel.

En outre, le laboratoire fait partie du RéseauVET et travaille donc en étroite collaboration avec les deux autres laboratoires d'analyses vétérinaires romands : le service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (SAAV) à Givisiez (FR) et l'Institut Galli-Valerio (IGV) à Lausanne (VD). Cette collaboration permet de couvrir le large éventail des analyses à effectuer dans le cadre des campagnes nationales de lutte contre les épizooties.

Tous les collaborateurs et collaboratrices sont tenus au secret de fonction et la confidentialité des données est garantie en tout temps.

Le présent vadémécum informe des prestations que le laboratoire d'analyses vétérinaires du SCAV offre, ainsi que les renseignements nécessaires pour assurer une coopération profitable.

II. Coordonnées

Adresse



Laboratoire d'analyses vétérinaires

Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV)
Rue Jehanne de Hochberg 5
Case postale 1
2002 Neuchâtel 2

Contact



Secrétariat du SCAV

+41 32 889 68 30

scav@ne.ch

Laboratoire

Labor024@ne.ch

Horaires



Horaire pour l'accueil téléphonique

Lundi, mardi, jeudi, vendredi

07h30 à 12h00 — 13h30 à 17h00

Mercredi

07h30 à 12h00

Horaire pour le dépôt des échantillons

Lundi, mardi, jeudi, vendredi

08h00 à 12h00 — 13h30 à 17h00

Mercredi

08h00 à 12h00

(sonnette disponible l'après-midi)

L'horaire peut sensiblement changer selon les périodes de l'année (fêtes de fin d'année, période estivale, etc.). Il est en tout temps consultable à l'adresse suivante :

<https://www.ne.ch/autorites/DDTE/SCAV/organisation/Pages/accueil.aspx>

Responsables du laboratoire d'analyses vétérinaires :

Dr méd. vét. Pierre-François Gobat
Vétérinaire cantonal et chef de service

Pierre-Francois.Gobat@ne.ch

Dr Lucia Eugeni Piller
Cheffe de section analyses biologiques

Lucia.EugeniPiller@ne.ch

Yolanda Jacot
Collaboratrice scientifique – Adjointe à la cheffe de section analyses biologiques

Yolanda.Jacot@ne.ch

III. Prestations du laboratoire

Les analyses vétérinaires effectuées par le laboratoire de Neuchâtel sont listées ci-dessous. L'espèce, la méthode utilisée, le type d'échantillon, le prix TTC (CHF) ainsi que le délai maximum d'envoi du rapport d'analyse (en jours ouvrables) figurent également dans les tableaux suivants. D'autres analyses peuvent être effectuées dans les deux laboratoires partenaires (voir chapitre IV).

Attention : une demande d'analyse incomplète retarde ou empêche la réalisation des analyses.

Si une analyse doit se faire en urgence ou si le délai d'envoi des échantillons a été dépassé (dans le cadre de concours/expositions), le laboratoire se réserve le droit d'ajouter un supplément de **35.15 CHF** en sus du prix de l'analyse.

A. Bovins

Anamnèse	Paramètre / Méthode	Type d'échantillon	Prix (CHF) TTC	Délai maximum*
Recherche de la cause de l'avortement	<i>Coxiella</i> spp. et <i>Brucella</i> sp. / Microscopie	Arrière-faix ¹ ou contenu de la caillette ou organes fœtaux	35.55	10 jours
	IBR anticorps / Test ELISA	Sérum	19.90	
	<i>Brucella</i> sp. anticorps / Test ELISA	Sérum	19.90	
	<i>Coxiella burnetii</i> / PCR en temps réel	Contenu de la caillette ¹ ou arrière-faix ou écouvillon vaginal ²	91.55	
	BVD/MD virus / RT-PCR en temps réel	Biopsies d'oreilles, sang total	25.10	
	BVD/MD anticorps / Test ELISA	Sérum	23.00	
Recherche d'agent-s de mammites ³	Souche bactérienne / Bactériologie	Lait	16.15	2 à 3 jours
	Souche bactérienne / Antibiogramme		27.20	2 jours
Recherche de salmonelles	<i>Salmonella</i> spp. / Bactériologie	Fèces	37.65	4 à 5 jours

* En jours ouvrables à partir de la date de réception des échantillons.

¹ Prélèvement par ordre de priorité.

² Obligatoire si pas de placenta.

³ Méthode non accréditée.

Anamnèse	Paramètre / Méthode	Type d'échantillon	Prix (CHF) TTC	Délai maximum*
Dépistage du prion ESB	Prion ESB / Test ELISA	Tronc cérébral	62.75	2 jours
Importation / Concours / Autres mesures de lutte	IBR anticorps / Test ELISA	Sérum	19.90	5 jours
	BVD/MD anticorps / Test ELISA		23.00	5 jours
	BVD/MD virus / RT-PCR en temps réel		25.10	5 jours

* En jours ouvrables à partir de la date de réception des échantillons.

B. Volaille

Anamnèse	Paramètre / Méthode	Type d'échantillon	Prix (CHF) TTC	Délai maximum*
Recherche de salmonelles	<i>Salmonella</i> spp. / Bactériologie	Pédisacs, poussière ou fientes	54.30	4 à 5 jours

* En jours ouvrables à partir de la date de réception des échantillons.

C. Équidés et suidés

Anamnèse	Paramètre / Méthode	Espèce cible	Type d'échantillon	Prix (CHF) TTC	Jours d'analyse
Recherche de trichines	<i>Trichinella</i> sp. / Digestion	Sanglier	Diaphragme ou musculature de la joue ou de la langue	21.60 ¹	Lundi Mercredi
				31.00 ²	
		Chevaux	Langue ou diaphragme	10.80	

¹ Permis de chasse NE.

² Permis de chasse hors NE.

Il est impératif de prélever au minimum 10 g d'échantillon pour assurer le bon déroulement de l'analyse.

D. Ovins

Anamnèse	Paramètre / Méthode	Type d'échantillon	Prix (CHF) TTC	Délai maximum
Recherche du piétin ¹	<i>Dichelobacter nodosus</i> / PCR en temps réel	Écouvillons	60.00	5 jours*

*En jours ouvrables à partir de la date de réception des écouvillons et durant la phase de surveillance.

¹Méthode agréée

IV. Analyses non effectuées par le laboratoire

Les analyses suivantes sont effectuées par les autres laboratoires du RéseauVET. Les échantillons doivent directement être envoyés à l'un des deux laboratoires sans transiter par le SCAV de Neuchâtel (cela retarderait sensiblement les analyses) :

Analyses	Espèce cible	Laboratoire vétérinaire
Acariose des abeilles	Abeille	IGV
Loque américaine des abeilles	Abeille	IGV
Loque européenne des abeilles	Abeille	IGV
Bluetongue	Bovin	SAAV / IGV
Charbon symptomatique (<i>C. chauvoei</i>)	Bovin	SAAV / IGV
Leucose bovine enzootique (LBE)	Bovin	SAAV / IGV
Arthrite / encéphalite caprine (AEC)	Caprin	IGV
Endoparasites (avec comptage McMaster)	Cheval	SAAV / IGV
Varroase	Couvain	IGV
<i>Salmonella Enteritidis</i> (œufs)	Oeuf de volaille	SAAV
Maedi Visna virus	Ovin	IGV
Pseudotuberculose	Ovin et caprin	SAAV / IGV
Actinobacillose	Porc	SAAV
Brucellose	Porc	IGV
Maladie d'Aujeszky	Porc	SAAV
Pneumonie enzootique	Porc	SAAV
SDRP/PRRS	Porc	SAAV
Yersiniose	Ruminant	IGV
Analyse microbiologique des viandes (AMV)	Toutes espèces	SAAV / IGV
Campylobactériose	Toutes espèces	IGV
Cyptosporidiose	Toutes espèces	SAAV / IGV
Leptospirose	Toutes espèces	SAAV
Listériose	Toutes espèces	IGV
Substances inhibitrices	Toutes espèces	SAAV / IGV
Tuberculose	Toutes espèces	SAAV

Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (SAAV)

Impasse de la Colline 4
1762 Givisiez

Téléphone : +41 26 305 80 88

Courriel : saav-lv@fr.ch

[Vademecum SAAV](#)

Institut Galli-Valerio (IGV)

Rue Dr César-Roux 37
1014 Lausanne

Téléphone : +41 21 316 39 00

Courriel : info.igv@vd.ch

[Vademecum IGV](#)

Laboratoires nationaux de référence

Les analyses qui ne sont pas effectuées par le RéseauVET peuvent être réalisées par les laboratoires nationaux de référence.

Le diagnostic des épizooties est consultable sur le site internet de l'OSAV à l'adresse suivante : <https://www.blv.admin.ch/blv/fr/home/tiere/tierseuchen/tierseuchendiagnostik.html>

Dans le cadre de la surveillance officielle des **avortements chez les ovins et caprins**, les échantillons doivent directement être envoyés au laboratoire de référence ZOBA en remplissant la [demande d'analyse](#) fournie par ledit laboratoire :

ZOBA – Institut de bactériologie vétérinaire Faculté Vetsuisse
Länggassstrasse 122, Case postale 3350
CH-3001 Berne

V. Matériel de prélèvement et demandes d'analyses

A. Matériel de prélèvement

Le matériel listé ci-dessous peut être obtenu gratuitement auprès du laboratoire par téléphone ou par courriel. Il doit cependant être utilisé uniquement pour les analyses effectuées par le laboratoire de Neuchâtel et ne doit en aucun cas être employé pour d'autres demandes externes.

Analyses	Matériel nécessaire
Recherche de la cause de l'avortement	Kit de prélèvement pour avortement avec demande d'analyse
Recherche d'agents de mammites	Tubes stériles pour prélèvement de lait (10 ml)
Recherche de salmonelles	Kit de prélèvement pour pédisacs avec instructions Gobelets pour poussières Gobelets pour matières fécales
Recherche du prion ESB	Gobelets avec couvercle jaune + sachets dans cartons préaffranchis Boîtes en plastique + sachets avec enveloppe préaffranchie
Recherche du virus de la BVD/MD	Marques auriculaires (vertes) pour les biopsies des veaux nouveau-nés avec demandes d'analyses + enveloppe préaffranchie Tubes de sang avec vacutainer, avec EDTA (10 ml)
Recherche d'anticorps pour IBR/IPV, Brucellose ou BVD/MD	Tubes de sang avec vacutainer, sans EDTA (10 ml)
Recherche du piétin	Écouvillons (1-10) dans tube (50 ml) + enveloppe préaffranchie

B. Demandes d'analyses

Le prélèvement doit toujours être accompagné d'une demande d'analyse dûment remplie et portant les indications suivantes :

- le nom et l'adresse du détenteur ou du propriétaire avec le n° BDTA de l'exploitation,
- le nom et l'adresse du mandant (par exemple le vétérinaire),
- la date de prélèvement,
- l'identification de l'animal (étiquette autocollante avec code-barres pour les bovins, étiquette autocollante de la marque auriculaire pour les biopsies des veaux nouveau-nés, étiquette autocollante avec code-barres pour les chevaux, n° de bracelet du sanglier, la date de mise en poulailler pour la volaille, etc.),
- l'anamnèse (motif de l'analyse : concours, suspicion clinique, mammite, etc.),
- le type d'échantillon (sang, lait, fèces, muscle, etc.),
- le-s paramètre-s d'analyse-s souhaité-s (se référer au point III pour les analyses effectuées au SCAV),
- les indications nécessaires à la facturation (en l'absence d'indication, l'analyse sera facturée au mandant),
- les éventuelles copies du rapport d'analyse.

Attention : Pour les expositions/concours, le nom et la date de la manifestation ainsi que les analyses à effectuer doivent figurer sur le formulaire de demande. Le délai d'envoi des échantillons noté dans le règlement de la manifestation ne doit pas être dépassé car cela pourrait induire un refus de l'analyse.

Il est primordial que les demandes d'analyses soient remplies correctement afin d'éviter du travail supplémentaire et des retards au niveau de l'analyse. Les résultats de laboratoire sont envoyés quotidiennement à la Confédération qui traite ces données à des fins statistiques et de surveillance des épizooties. Ainsi, toute erreur dans le système informatique engendre du travail et des modifications supplémentaires du rapport d'analyse.

Les demandes d'analyses sont disponibles sur le site internet du SCAV à l'adresse suivante :

<https://www.ne.ch/autorites/DDTE/SCAV/Pages/Laboratoires.aspx>

VI. Envoi du matériel d'analyse

La qualité du matériel joue un rôle essentiel dans la fiabilité des résultats d'analyses, le prélèvement ainsi que l'envoi doivent donc être irréprochables.

Les échantillons à analyser doivent être envoyés par courrier postal. Le matériel doit donc être emballé et protégé correctement, de manière adaptée à la nature de l'échantillon pour offrir une protection suffisante (pour éviter les déchirures ou un éclatement) et résister ainsi aux contraintes liées au transport (chocs, pression). Par ailleurs, les échantillons considérés comme matériel biologique (sang, tronc cérébral, etc.) doivent comporter sur leur emballage de transport l'étiquette de sécurité UN 3373.

Les échantillons sensibles (fèces, viande, laits, etc.) doivent parvenir au plus vite au laboratoire afin d'éviter leur dégradation. Si ce n'est pas possible, l'échantillon doit être stocké au réfrigérateur avant l'envoi. De plus, il est important de ne pas envoyer les échantillons durant les jours fériés du canton de Neuchâtel ainsi que les week-ends car le matériel retenu par La Poste sera stocké à température ambiante et non au réfrigérateur.

Si l'échantillon reçu par le laboratoire d'analyses vétérinaires est dans un état inacceptable pour l'analyse (desséché, état d'hémolyse avancé, souillé, y.c. la demande d'analyse, etc.), le laboratoire se réserve le droit de refuser l'analyse car la fiabilité du résultat d'analyse peut être compromise ainsi que la sécurité du personnel de laboratoire. Le cas échéant, le mandant sera contacté afin d'expliquer le motif de cette décision et/ou demander un second prélèvement.

VII. Réception des échantillons pour analyse

La Poste dépose le matériel d'analyse au laboratoire d'analyses vétérinaires tous les matins du lundi au vendredi (hormis les jours fériés).

Les échantillons pour les analyses de trichines, de salmonelles et de laits, peuvent être déposés personnellement au secrétariat du SCAV selon les horaires décrits au point II.

VIII. Transmission des résultats

Les résultats d'analyses définitifs sont envoyés dans un rapport standardisé lié à un logiciel informatique. Aucun résultat n'est transmis par téléphone et les rapports d'analyses sont envoyés uniquement par le personnel habilité du laboratoire d'analyses vétérinaires.

Les rapports d'analyses sont préférentiellement transmis par voie électronique. L'envoi par courrier postal ou par fax est également possible. En règle générale, l'original du rapport d'analyse est envoyé au mandant avec copie au détenteur et au service vétérinaire cantonal concerné si les analyses sont des demandes officielles.

Les rapports d'analyses sont valables sans signature manuscrite.

IX. Sous-traitance

Le laboratoire exécute les analyses qui relèvent de son domaine d'activité de manière autonome. Cependant, une partie du mandat peut être sous-traitée si des analyses doivent par exemple être infirmées ou confirmées par un laboratoire de référence (selon les directives techniques de l'OSAV). Les échantillons sont ainsi confiés à des laboratoires accrédités selon la norme ISO/CEI 17025 et agréés par l'OSAV.

Cette potentielle sous-traitance a été communiquée aux vétérinaires du canton de Neuchâtel et du canton du Jura. La lettre est disponible sur le site internet du SCAV à l'adresse suivante :

<https://www.ne.ch/autorites/DDTE/SCAV/Pages/Laboratoires.aspx>

Dans le cas de la sous-traitance de certaines analyses, un rapport provisoire avec les résultats intermédiaires du laboratoire est transmis au mandant en mentionnant la sous-traitance.

Le rapport définitif est envoyé lorsque le laboratoire reçoit le résultat du laboratoire de référence. Le résultat du laboratoire d'analyses vétérinaires ainsi que celui du laboratoire de référence sont indiqués dans le rapport définitif. Seul le résultat du laboratoire de référence est définitif et fait foi.

X. Facturation des analyses

Les frais d'analyses sont facturés mensuellement au mandant ou au détenteur. Les analyses concernant les demandes officielles pour la lutte contre les épizooties ordonnées par le vétérinaire cantonal sont prises en charge par le service vétérinaire cantonal concerné.

XI. Conservation des échantillons

Les échantillons sont conservés de manière générale au réfrigérateur jusqu'à la sortie des rapports d'analyses. Certains échantillons qui pourraient nécessiter des analyses supplémentaires sur la demande du vétérinaire sont conservés au réfrigérateur durant deux semaines (à partir de l'envoi du rapport d'analyse). D'autres échantillons peuvent être conservés sur ordre du vétérinaire cantonal.

XII. Archivage

Tous les documents nécessaires à l'obtention des résultats d'analyses sont archivés pour une durée de 5 ans.

XIII. Réclamations

Les réclamations et les plaintes sont enregistrées et transmises aux responsables du laboratoire d'analyses vétérinaires et/ou au chef de service selon le degré de gravité de la réclamation. Ces derniers prennent d'éventuelles mesures correctives et préventives afin d'éviter que le problème ne se répète et ainsi améliorer la qualité des prestations du laboratoire.

Toute réclamation écrite est répondue par écrit ou par courrier électronique.

Les suggestions d'amélioration sont en tout temps les bienvenues.

XIV. Bases légales

Toutes les directives techniques sont disponibles sur le site de l'[OSAV](#).

XV. Abréviations

AEC	Arthrite encéphalite caprine
AMV	Analyse microbiologique des viandes
BDTA	Banque de données sur le trafic des animaux
BVD/MD	Diarrhée bovine virale (bovine virus diarrhea)/ Maladie des muqueuses (Mucosal Disease)
EDTA	Éthylènediaminetétraacétique (anticoagulant)
ELISA	Enzyme-linked immunosorbent assay
ESB	Encéphalopathie spongiforme bovine
IBR/IPV	Rhinotrachéite bovine infectieuse / Vulvovaginite pustuleuse
IGV	Institut Galli-Valerio
ISO/CEI	Organisation internationale de normalisation et Commission électrotechnique internationale
LBE	Leucose bovine enzootique
OFE	Ordonnance sur les épizooties
OSAV	Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires
PCR	Polymerase Chain Reaction
RT-PCR	Reverse-Transcriptase Polymerase Chain Reaction
SAAV	Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires
SCAV	Service de la consommation et des affaires vétérinaires
SDRP	Syndrome dysgénésique et respiratoire du porc
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
ZOBA	Zentrum für Zoonosen, bakterielle Tierkrankheiten und Antibiotikaresistenz